

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	29/03/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	12/04/2024

OBJET :**Adhésion à l'association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA)****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Evelyne COLONNA , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Catherine ASSO, M. Fabien VALERO procuration à Mme Nina CAL, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Esther GONON

Absent(s) :

Mme Solène FOREST, M. Daniel GALLAND, Mme Françoise DUSSERRE, Mme Chiara GENTY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Sur la Route Européenne d'Artagnan s'active tout un collectif de membres et des structures partenaires dont l'ambition est la création du premier itinéraire équestre européen (destiné aussi aux randonneurs pédestres et cyclistes), pour promouvoir l'itinérance douce et la diversité culturelle en Europe. La volonté de l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA) est de proposer une offre touristique durable, mettant en lumière les territoires ruraux, le tissu économique local ainsi que le patrimoine équestre dans toutes ses dimensions matérielles et immatérielles.

Considérant que la mise en valeur des territoires ruraux est une préoccupation constante, il est proposé l'adhésion de la Ville de Gap à l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA) pour laquelle le montant de la cotisation est fixé en fonction du nombre d'habitants, soit 1 500 euros pour les villes dans la catégorie "de 15 000 à 50 000 habitants".

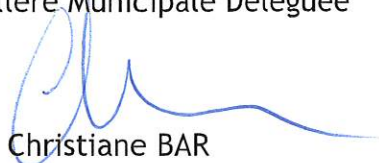
Décision :

Sur avis favorable de la Commission Finances et budget réunie le 27 mars 2024, il est proposé :

Article unique : d'adhérer à l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA) et de régler la cotisation d'un montant de 1 500 euros au titre de l'année 2024.

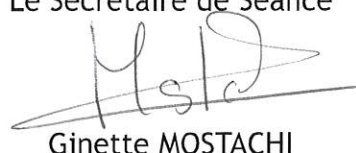
Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 39

La Conseillère Municipale Déléguée



Christiane BAR

Le Secrétaire de Séance



Ginette MOSTACHI

Transmis en Préfecture le : 15 AVR 2024
Affiché ou publié le : 15 AVR 2024